

LES ECHOS DE LAMBERVILLE

Décembre 2019



SOMMAIRE

- **Edito du Maire**
- **Etat-civil 2019**
- **Tarifs de la location de la salle**
- **Vos démarches administratives**
- **Budget 2019**
- **Vie communale**
- **Vie associative**
- **Saint-Lô AGGLO**

EDITO



A l'heure où j'écris ces quelques lignes, l'année 2019 se termine. En voici une petite rétrospective.

Le conseil municipal s'est réuni en début d'année pour établir et voter le budget. Il a été décidé dans les investissements de refaire entièrement le chemin « Les Vaux » pour un montant de 14 604 €. Des travaux ont été votés au logement communal, 4 Le Breuil : un bureau a été aménagé à la place du garage afin de permettre le télétravail, ceci apporte une plus-value au logement dont

le loyer va être augmenté. Le coût de cette pièce supplémentaire a été de 3 849 €.

Nous avons eu des soucis avec la croix qui domine le clocher de l'église : la partie supérieure de la charpente étant en très mauvais état, la croix, le coq et une boule de granit de 200 kilos menaçaient de tomber dans le cimetière. L'entreprise Housset Chevalier a refait le haut de la pointe et sécurisé l'ensemble pour la somme de 2 028 €.

Un certain nombre de projets décidés en 2018 ont vu le jour cette année, je veux parler de la couverture de la sacristie pour un total de 5 754 €, subventionné à hauteur de 35 %. La restauration de l'autel pour un coût de 23 411 €, subventionné à 60 %, puis en fin d'année, les deux tableaux situés dans le cœur de l'église ont été décrochés, pour être entièrement restaurés, le coût est de 20 782 €, entièrement pris en charge par le département, la région et un club de mécènes, le reste venant de la souscription ouverte grâce à la fondation « La Sauvegarde de l'Art Français ». J'en profite pour remercier les généreux donateurs, et pour ceux qui le veulent, il est encore temps de faire un don, il nous manque environ 800 €.

Un dernier projet verra le jour en début d'année 2020, il s'agit de la mise en place d'un jardin du souvenir dans le cimetière.

Voici donc une fin de mandat riche en travaux de toutes sortes. Avant de conclure mes propos, je voulais vous dire que je ne serai pas candidat aux élections de mars prochain, après deux mandats de conseiller et trois mandats de Maire, je souhaite passer la main. J'ai été très heureux durant ces 31 ans de participer à la gestion de la commune, je remercie tout ceux qui ont collaboré pendant ces différents mandats, et tout ceux qui m'ont soutenu.

Une nouvelle équipe, j'en suis certain continuera à gérer notre commune comme elle l'a toujours été, c'est-à-dire avec le souci du bien être de chacun et chacune, en engageant des investissements proportionnels à notre capacité financière.

En ce début d'année permettez-moi de vous souhaiter une belle et bonne année 2020 à vous et à tous ceux qui vous entourent.

François de Brunville

ETAT-CIVIL 2019

MARIAGE

BELLEC Jordan
et
de BRUNVILLE Anne-Claire
le 1er juin 2019

DECES

SENECAL veuve GAILLARD Jeanne
le 14 février 2019

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE

Tarifs commune

Location grande salle 115,00 €

Location petite salle 95,00 €

Salle des associations 45,00 €

Réunion 35,00 €

Vin d'honneur 50,00 €

Tarifs hors commune

Location grande salle 145,00 €

Location petite salle 115,00 €

Salle des associations 65,00 €

Tarifs accessoires

Electricité 0,15 €/kw

Lave vaisselle 20,00 €

Couverts à l'unité 1,00 €

Ménage (prix horaire) 15,00 €

Arrhes 50,00 €

Règlement intérieur

- La location est payable, au responsable à la remise des clés,
- Une attestation d'assurance devra être remise au plus tard au responsable à la prise des clés,
- Le locataire est le seul responsable des dommages causés lors de la location,
- Un conteneur est à votre disposition pour les déchets ménagers, pour le verre, plastique,.. Le tri sélectif se trouve sur le parking,
- Les locaux devront être rendus dans un bon état de propreté ainsi que le matériel mis à disposition (fourneaux, ustensiles de cuisine, couverts et vaisselle). En cas de mauvais état de propreté il vous sera facturé le nettoyage suivant le tarif en vigueur.



Responsable : Mr FOUSSE Bernard

VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE D'IDENTITÉ

Où et comment faire la demande ?

Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes.

Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile. Vous pouvez vous rendre à n'importe quelle mairie à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement, il faut au préalable prendre rendez-vous.

Les mairies les plus proches de chez vous :

- Mairie d'Agneaux : 02.33.77.33.50
- Mairie de Balleroy : 02.31.21.16.02
- Mairie de Saint-Lô : 02.33.77.60.00
- Mairie de Coutances : 02.33.76.55.55
- Mairie de Carentan : 02.33.42.74.00

Vous pouvez préparer la démarche en effectuant une pré-demande en ligne, accessible avec un compte ANTS ou via FranceConnect <https://ants.gouv.fr/>, et suivre les instructions ou retirer votre formulaire dans votre mairie.

Pièces à fournir pour une première demande :

- Une photo d'identité récente et conforme aux normes,
- Justificatif de domicile : original + photocopie,
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de **moins de 3 mois** : original (sauf si le lieu de naissance est une ville dont l'état civil est dématérialisé) ou pour une naissance à l'étranger + Justificatif de nationalité française si l'acte de naissance ne suffit pas à prouver la nationalité,
- Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut remplir et signer le formulaire cartonné disponible dans votre mairie).
- Pour un renouvellement, selon votre situation les pièces à fournir sont différentes, se renseigner lors de votre prise de rendez-vous.

PASSEPORT

Pièces à fournir si vous avez une carte d'identité valide :

- Votre carte d'identité : original + photocopie,
- Une photo d'identité récente et conforme aux normes,
- Timbre fiscal : 86 €,
- Justificatif de domicile : original + photocopie,
- Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut remplir et signer le formulaire cartonné disponible dans votre mairie).

A SAVOIR : Vous pouvez faire votre demande de carte d'identité et de passeport avec le même imprimé. Aussi les demandes d'actes d'état civil sont gratuites, une enveloppe timbrée peut vous être demandée.

LISTES ÉLECTORALES

Pour voter en 2020 !

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (si vous avez accompli les formalités de recensement à 16 ans), ainsi que pour les Français(es) obtenant la nationalité à partir de 2019. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales (liste électorale d'une mairie ou liste

électorale consulaire) pour pouvoir voter.

Depuis le 1er janvier 2019 vous pouvez vous inscrire toute l'année, si vous souhaitez voter pour les élections municipales qui auront lieu pour le 1er tour le **15 mars 2020** et le 2ème tour (s'il a lieu) le **22 mars 2020**, la date limite d'inscription est le **7 février 2020**.

Comment s'inscrire

En ligne :

Il faut utiliser le téléservice en vous connectant sur www.service.public.fr et demander l'inscription sur les listes électorales de votre commune et joindre la version numérisée des documents suivants :

- Justificatif de domicile
- Justificatif d'identité

Dans votre mairie ou par courrier :

Présentez-vous dans votre mairie et remplissez le formulaire Cerfa n° 12669*02 et munissez vous des documents suivants :

- Justificatif de domicile
- Justificatif d'identité

Par courrier imprimez le cerfa et photocopiez les justificatifs puis postez à la mairie de votre domicile.

Formulaire de demande d'inscription sur les listes électorales à l'usage des citoyens français (Cerfa n° 12669*02). Le formulaire est divisé en plusieurs sections : 1. État civil, 2. Situation du demandeur, 3. Coordonnées personnelles du demandeur, 4. Coordonnées du représentant légal, 5. Coordonnées du représentant légal de l'étranger. Les sections 1, 2 et 3 sont obligatoires. Les sections 4 et 5 sont facultatives. Le formulaire est à remplir et à joindre avec les justificatifs de domicile et d'identité.

RECENSEMENT MILITAIRE



Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. **Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire, soit cette année pour les jeunes nés en 2004.**

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une **attestation de recensement**. Si l'obligation de se faire recenser à la mairie de domicile demeure pour tout Français âgés de 16 ans, l'accomplissement de cette démarche n'a plus à être justifié entre le 16^{ème} et le 25^{ème} anniversaire pour être autorisé à s'inscrire aux concours ou aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique. Désormais, entre le 16^{ème} et à la veille du

25^{ème} anniversaire, le jeune doit uniquement justifier de sa situation envers la journée défense et citoyenneté. Les données issues du recensement permettront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

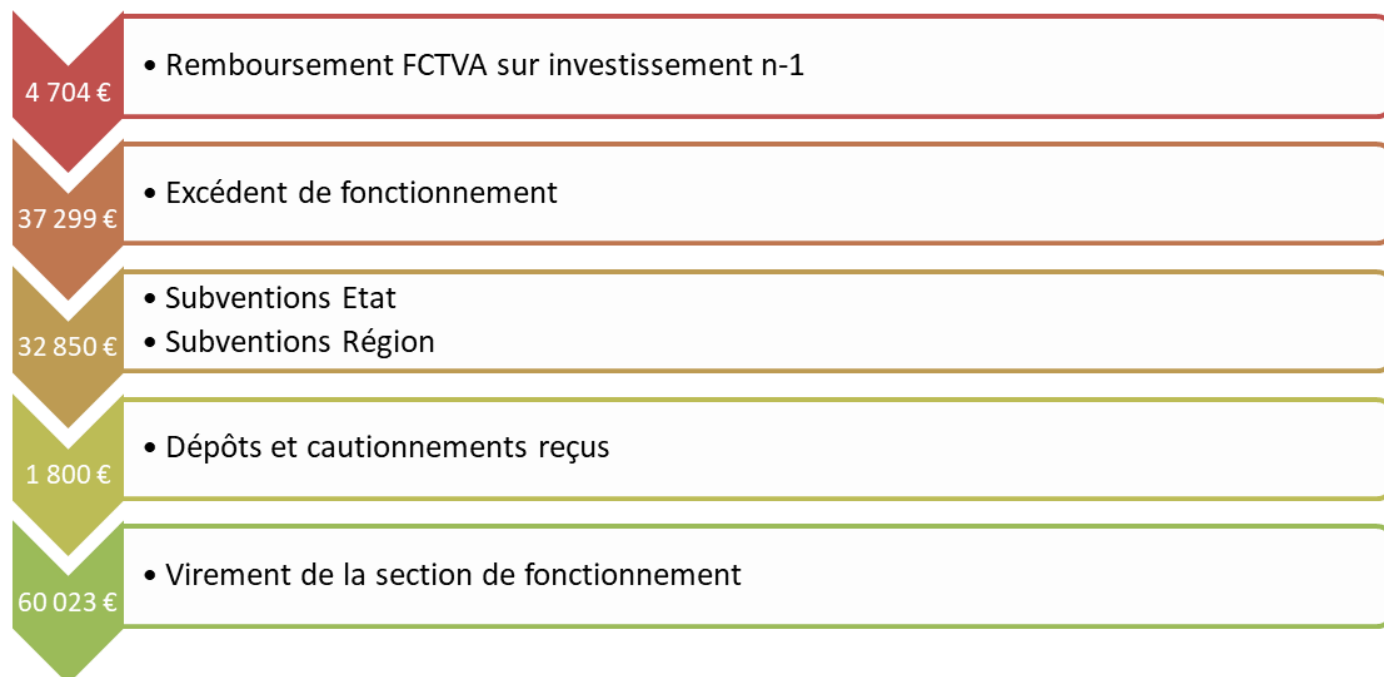
BUDGET 2019

FONCTIONNEMENT RECETTES : 151 505 €



FONCTIONNEMENT DEPENSES : 151 505 €



INVESTISSEMENT RECETTES : 136 676 €**INVESTISSEMENT DEPENSES : 136 676 €**



SAINT-LÔ AGGLO



Le service de Slam, Transport À la Demande (TAD) est en place depuis le **18 novembre**.

Accessible à tous, toute personne habitant sur le territoire de Saint-Lô Agglo peut utiliser ce nouveau service (soit 61 communes).

Comment ça marche ? :



Le territoire est divisé en 3 zones. Les 2 zones Nord/Sud ne sont pas franchissables sur le même trajet.

36 points de dépose SLAM Transport à la demande sur le territoire.

- Coût d'un trajet : 1.05 €,
- Maxi 4 trajets par semaine, (du lundi au samedi entre 07h00 et 19h00 sauf jours fériés)
- Réservation obligatoire de 15 jours à la veille du trajet avant 18h,
- Réservation par téléphone à l'Agence SLAM (Saint-Lô Agglo Mobilités) au 02.33.05.05.05 du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 18h et le samedi de 8h45 à 12h30,
- Réservation en ligne sur saint-lo-agglo.fr rubrique Déplacements,
- Annulation de la réservation possible par téléphone jusqu'à 2h avant le trajet au 02.33.05.05.05
- Correspondance possible dans l'heure avec le réseau de transport urbain.

Prise en charge :

- ◇ Du domicile vers un point de dépose de sa zone (Nord ou Sud) ou inversement,
- ◇ Du domicile vers un point de dépose de la zone urbaine ou inversement,
- ◇ D'un point de dépose vers un autre point de dépose de la même zone,
- ◇ Cas particulier : pour les usagers de la zone urbaine desservie par les bus urbains, il n'y a pas de prise en charge au domicile sauf si le domicile se trouve à + de 1km à vol d'oiseau d'un arrêt de bus de la ligne A, B ou C,
- ◇ Tout trajet doit être supérieur à 1km,
- ◇ Personnes à mobilité réduite : prise en charge du domicile et dépôt sur le lieu de leur choix.

Tout le règlement et infos pratiques sur saint-lô-agglo.fr

LA VIE COMMUNALE

Course cycliste

Cette année, notre course cycliste s'est déroulée le 13 avril 2019. Le soleil était au rendez-vous. L'équipe du président, Louis Simon, avait prévu plusieurs courses dans les catégories jeunes et adultes. La journée a débuté avec l'épreuve de l'école de vélo de Torigni, puis se sont succédés les différents ni-

veaux pour finir avec les départementaux 1-2 et enfin les départementaux 3-4 sur un circuit de 54 kms.

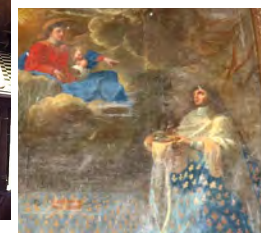
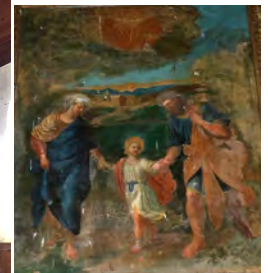
Merci à tous les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette journée, qui restera une réussite malgré l'absence des Lambervillais.



Les journées du Patrimoine

Le samedi 14 septembre, l'église était ouverte à la visite pour les journées du Patrimoine. A partir de 10 h et jusqu'à 13 h, une bonne trentaine de visiteurs est venue admirer l'autel tout juste restauré. Il a été aussi question des deux grands tableaux « La Sainte Famille » et « Le Roi présentant les instruments de la Passion à la Vierge à l'enfant », abimés par le temps, et

qui demandent une restauration urgente. Ce fût l'occasion d'en discuter autour d'un « café croissant », et aussi de recueillir des dons en vue de la future restauration. Nous remercions d'ores et déjà tous nos donateurs. Vous pouvez toujours faire un don soit en vous adressant à la mairie ou sur le site : <https://www.sauvegardeartfrancais.fr/projets/tableaux-lamberville/>



Repas des aînés

Cette année, la traditionnelle journée des aînés a eu lieu le samedi 28 septembre. Après l'office célébré par le Père Ludovic, les 40 convives se sont retrouvés au Manoir de la Drôme à Balleroy. Après l'apéritif, nous avons dégusté une « salade gourmande » (saumon, foie gras et canard fumé). Puis le sorbet calvados était suivi d'un filet de bœuf au poivre pour finir avec une bombe glacée citron fraise. La journée s'est déroulée dans la bonne humeur, favorisée par l'atmosphère chaleureuse du lieu, la gentillesse et l'amabilité de nos hôtes.



VIE ASSOCIATIVE

LES P'TITS LOUPS



L'association a organisé le lundi de Pâques une grande chasse aux œufs dans un bois de Sallen. Les enfants sont venus nombreux chercher durant une heure avec grand plaisir tous les chocolats de Pâques.

Le 25 août, nous avons eu la joie de partager une journée au zoo de Champrepus. Nous avons pu pique-niquer tous ensemble le midi ce qui a agrémenté cette superbe journée. Les enfants ont profité des visites, des animations et des jeux.



Le 8 décembre 2019, nous avons attendu le Père Noël après avoir dégusté une bonne raclette, entourés des enfants et de leur famille. La distribution de cadeaux a eu lieu au moment du dessert pour la plus grande joie des enfants.



Merci à tous pour votre participation et le partage de ces beaux moments.

LES AMIS DE LA GAÏETE : Calendrier

1er JEUDI DU MOIS (*sauf juillet et août*) LES 38 ADHERENTS SE RENCONTRENT

L'association qui progresse en adhésions cette année, se retrouve chaque mois pour différentes activités : belote, triomino.. Avec un goûter pour finir la journée.

MARS, JUIN & DECEMBRE REPAS

Nous nous retrouvons autour d'un repas, c'est aussi l'occasion de fêter les anniversaires. En mars : 17 anniversaires, juin : 7 anniversaires et 14 anniversaires en décembre

SEPTEMBRE A JUIN ART FLORAL

Une fois par mois, les 16 adhérents de la section Art Floral se réunissent. Un repas a lieu en fin d'année.

JANVIER GALETTE DES ROIS

Pour bien commencer l'année, dans un moment convivial, la traditionnelle galette des rois.

FEVRIER CRÊPES DE LA CHANDELEUR

Un moment de partage, tout en dégustant quelques crêpes.



Rétrospective 2019

4 AVRIL 2019 FEDERATION DE LA MANCHE DES CLUBS DE RETRAITES

Quelques adhérents ont participé à l'assemblée générale.



Les Amis de la Gaïeté au Cap Fréhel

22 MAI 2019 LA CÔTE EMERAUDE

57 personnes sont parties en car pour découvrir la Côte Emeraude. Nous avons fait une croisière au Cap Fréhel. Pour finir cette journée riche en visites, nous avons fini par un repas dans la salle des fêtes de Lamberville.

3 OCTOBRE 2019 CONCOURS DE CHANT

12 adhérents se sont déplacés à la Salle Condé Espace à Condé-sur-Vire.

CONTACT : 02.33.56.76.64

N'hésitez pas à rejoindre le club pour un moment de convivialité, Les Amis de la Gaïeté seront heureux de vous accueillir.

LES ANCIENS COMBATTANTS

2019, 75ème anniversaire de la commémoration de la guerre 1939-1944. Pour cette occasion, nous avons été conviés aux différentes cérémonies dans le canton.



Le 11 Novembre, la messe a eu lieu à Guilberville puis, en compagnie des enfants, la cérémonie s'est terminée par un dépôt de gerbe au monument aux morts de Lamberville.

Cette année, la carte de combattant dite : 62 64, a été délivrée à Marcel BROCHARD, ancien combattant de la guerre d'Algérie. A ce titre, Armand DEROUET, Vice-Président Départemental de U.N.C

lui a épinglé la Croix du Combattant, en présence de sa famille. Un vin d'honneur nous a ensuite rassemblés à la salle des fêtes.

En ces journées de souvenir, nous pensons à tous ceux qui sont tombés au champ d'honneur, à ces soldats engagés loin de notre pays qui risquent leurs vies pour protéger la nôtre.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Malgré un effectif de chasseurs peu important, la Société de Chasse reste toujours active et continue ses interventions permettant la destruction de certains nuisibles. Au cours des battues organisées pendant la saison de chasse 2018/2019, 8 renards ont été tués. Par ailleurs, la réalisation du plan de chasse a permis de prélever 3 chevreuils, un repas a été organisé le 31 mars 2019 tous les propriétaires qui cèdent leurs terres à la société étaient conviés. Un délicieux civet de chevreuil a été servi par les chasseurs aux invités afin de passer un agréable moment de convivialité.

Le bureau reste composé de :

- René HAMEL, Président
- Michel GAUTIER, Trésorier
- Marcel GAUTIER, Secrétaire

Le manque d'effectif des chasseurs ne permettent plus d'organiser des manifestations comme par le passé, il a été décidé de proposer des grilles de tombola afin de financer le fonctionnement de la société de chasse et de permettre de lâcher quelques faisans.



LE COMITÉ DES FÊTES

Résumé des activités 2019

Le 27 avril 2019 : La soirée repas

Cette année, nous avons opté pour la salle de Lamberville, puisque nous étions à peine 70 personnes.

Nous réfléchissons donc à changer de formule pour ce repas qui, manifestement, n'obtient plus le succès attendu.

Néanmoins, les personnes présentes ont pu apprécier ce moment de convivialité.



Le 28 juillet 2019 : 43ème Fête patronale à LAMBERVILLE



Nous avons choisi cette année le thème de « la libération ». Par coïncidence, le 28 juillet correspond à la libération de Lamberville 75 ans plus tôt...

A cette occasion, nous avons fait venir 25 passionnés et leurs véhicules d'époque remis à neuf.

La messe a été célébrée par le père Tony, sur l'autel fraîchement restauré avec ses couleurs d'origine, et redoré à l'or fin.

Accompagné de la fanfare de Torigni, la cérémonie s'est clôturée par la distribution des pains bénis.

Puis le cortège a rejoint la fête dans les véhicules militaires.

Suite à l'apéritif, le responsable du groupe des véhicules militaires a décrit brièvement la fonction de chaque engin, ce qui nous a permis de les apprécier au mieux.



LE COMITÉ DES FÊTES



Le méchoui préparé encore une fois par Paul THEREZE a réuni 600 personnes et les stands ont eu le même succès que les années précédentes, avec toujours en tête le stand pochettes, suivi par le tir à la carabine.

Il n'y a pas eu de feu d'artifice cette année car nous avons alloué ce budget à la venue des véhicules militaires afin de bien marquer les 75 ans de la libération.

Nouveauté cette année : nous sommes passés aux gobelets réutilisables, siglés avec le logo du comité.



Calendrier

DIMANCHE 16 FEVRIER 2020

Spectacle

« LES BODIN'S GRANDEUR NATURE »

Zénith de Caen

DIMANCHE 26 JUILLET 2020

44ème fête patronale à

Bièville

**Toute l'équipe du comité vous souhaite une bonne année
2020**

COLLECTE DES DÉCHETS

VOS ORDURES MÉNAGÈRES

Quel jour ?

Votre collecte a lieu tous les jeudis, merci de sortir vos sacs à partir de 6 heures, heure de début de la collecte. Les sacs sortis après la collecte ne seront pas ramassés. En raison des jours fériés certains jeudis, vous trouverez ci-dessous les jours de la collecte.

- Vendredi 22 mai à la place du jeudi 21 mai,

VOS AUTRES DÉCHETS

Comment et où trier ?

Sur le parking de la mairie il est mis à votre disposition des conteneurs pour le verre, les emballages et le papier. Il est constaté trop d'incivilités lors du tri sélectif. Nous vous demandons de ne

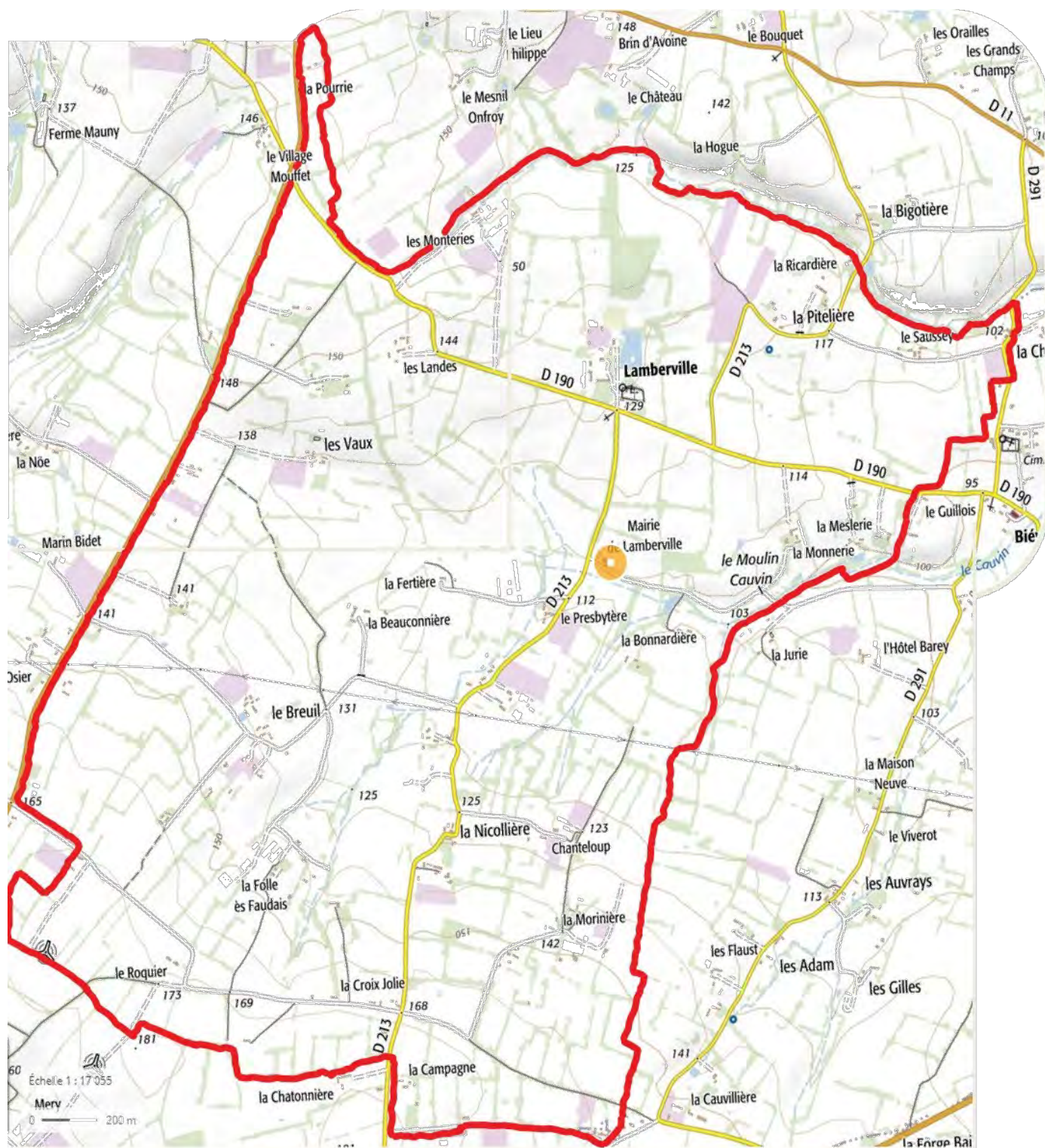
plus déposer aux pieds des conteneurs vos déchets qui ne sont pas acceptés, la déchetterie de Condé-sur-Vire, Route du Focq, est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12 h et de 14 h à 18 h .



Adoptez le bon geste !

- Je ne dépose pas mes déchets au pied des conteneurs de tri ou des bacs,
- Je sors mes ordures ménagères si possible la veille au soir du jour de collecte,
- Je rentre ma poubelle une fois la collecte effectuée,
- Je ne mets pas de verre (emballages, bouteilles, pots de confiture, bocaux) dans les ordures ménagères résiduelles,
- J'utilise les conteneurs de tri pour déposer mes déchets,
- Je ne présente pas de cartons à la collecte des emballages ou ordures ménagères mais je les porte en déchetterie ,
- Je ne dépose pas d'objets encombrants ou de déchets verts à la collecte mais je les dépose en déchetterie .

PLAN DE LA COMMUNE



MAIRIE DE LAMBERVILLE

5 La Mairie

50160 LAMBERVILLE

02.33.56.56.47

@ mairielamberville@gmail.com

Site web : www.lamberville.fr

Permanences :

le vendredi de 13 h à 16 h 30

Mr Le Maire, le mercredi de 19 h à 20 h